

La présence soviétique

Source: Martins, Véronica. La présence soviétique. CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_presence_sovietique-fr-eae0c6e5-c46e-4c13-91a9-e55a0544c678.html



Date de dernière mise à jour: 26/10/2016

La présence soviétique

L'URSS commence à s'implanter politiquement et militairement, notamment dans sa dimension navale, en Méditerranée et au Moyen-Orient dans les années 1950. Moscou entend ainsi répondre aux manœuvres navales de grande ampleur que l'OTAN organise, notamment les opérations *Grand Slam*, *Longstep* et *Mainbrace* en 1952 ou encore, en 1957, l'exercice *Strike back* allant de la Norvège au sud-ouest de la Turquie et réunissant 200 navires, plus de 600 aéronefs et 75 000 personnes dans l'Atlantique Nord^[1]. Ce renforcement de la présence en Méditerranée répond aussi à une préoccupation plus ancienne, c'est-à-dire conserver un libre accès entre la mer Noire et la Méditerranée^[2]. La 5^e escadre opérationnelle soviétique est officiellement constituée le 14 juillet 1967^[3] à cette fin^[4].

Les évolutions politiques et géopolitiques du bassin méditerranéen favorisent le renforcement de la présence soviétique. Les pays européens se désengagent de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à l'issue de la première vague de décolonisation post-Seconde Guerre mondiale, ce qui ouvre la voie à une redistribution du pouvoir entre grandes puissances^[5]. Les autorités soviétiques apportent leur soutien au «nationalisme arabe» et aux régimes arabes en conflit avec l'Occident en vue de réduire l'influence et la présence de ces derniers^[6].

Les Occidentaux ne restent pas sans réagir face au développement de la présence méditerranéenne de l'URSS. Dans la continuité de la stratégie d'endiguement engagée par les États-Unis à partir de 1947, un traité de coopération entre pays du Moyen-Orient («pacte de Bagdad») est initié par Washington, afin de contenir la progression communiste au Moyen-Orient^[7]. La Syrie n'adhère pas au pacte se déclarant neutre.^[8] Cependant, face à l'impossibilité d'obtenir des armes des États occidentaux, le gouvernement syrien signe un traité d'assistance économique et technique avec Moscou, le 7 août 1957^[9].

La présence soviétique continue de s'accroître cependant, gagnant du terrain sur les positions américaines. L'Égypte et la Syrie alignent leur position avec Moscou. Les menaces de déstabilisation qui pèsent sur les régimes pro-occidentaux du Liban et de la Jordanie obligent les États-Unis, appuyés par le Royaume-Uni, à intervenir militairement^[10] en juillet 1958 à Beyrouth (débarquement de troupes américaines le 15 juillet) et à Amman (envoi de parachutistes britanniques le 17 juillet) afin de soutenir les régimes en péril. Le soutien de Londres vise à restaurer la qualité de sa relation avec Washington, et à réparer ainsi l'échec de Suez^[11].

Le décès de Staline en mars 1953 conduit à une révision de la diplomatie soviétique à l'égard des pays du «Sud»^[12]. Le nouveau leader soviétique Nikita Khrouchtchev désire que l'URSS apporte son appui aux mouvements indépendantistes apparus dans les colonies et les protectorats encore sous l'autorité des puissances européennes, afin de les attirer dans l'orbite soviétique^[13]. L'Égypte est un des premiers pays à faire l'objet de cette nouvelle approche, et la crise de Suez (du 29 octobre au 24 décembre 1956), un des premiers exemples de l'influence d'une présence soviétique croissante en

Méditerranée^[14]. Comme le mentionne l'ambassadeur de France à Moscou, Maurice Dejean, en 1957, l'URSS «s'est assurée de solides positions en Égypte et s'est installée plus largement encore en Syrie» et dispose ainsi d'un «prestige accru par ses réalisations techniques mises en relief par les échecs correspondants des États-Unis.^[15]» En outre, Moscou, toujours selon l'ambassadeur français, bénéficie, par rapport aux Occidentaux, d'un avantage considérable, à savoir «sa désinvolture totale à l'égard d'Israël [...]»^[16] L'URSS est perçue comme «l'ami et le protecteur de la “nation arabe”»^[17] et son appui économique continu, y compris la vente d'armes^[18], comme une menace pour les intérêts politiques et économiques français et britanniques.

Au milieu des années 1960, les intérêts britanniques au Moyen-Orient couvrent une zone qui s'étend de la Libye à l'Iran et de la Syrie au Soudan. Londres est particulièrement soucieux de protéger son approvisionnement énergétique et veille, entre autres, à préserver la paix et la stabilité dans la région, à contrer la pénétration soviétique et à maintenir l'équilibre Est-Ouest^[19].

La France, de son côté, se trouve dans une position délicate. Paris poursuit une association étroite avec la Tunisie et le Maroc dont les gouvernements ont adopté une position très modérée dans le conflit israélo-arabe et qui témoigne d'une inclinaison pro-occidentale bien qu'ils aient adopté une position de non-alignement dans la guerre froide^[20]. De la même façon, cette position ne servait pas les intentions de la France en tant que «champion du nationalisme arabe» et dans sa démarche pour s'aligner sur la politique tiers-mondiste de l'URSS, bien que cherchant à empêcher l'expansion de l'influence soviétique au Maghreb et au Moyen-Orient^[21].

Les réunions du Conseil des ministres de l'UEO sont l'occasion pour le Royaume-Uni et la France de partager leurs préoccupations et leurs visions stratégiques concernant le Moyen-Orient. Ainsi, lors de la séance des 9 et 10 mars 1965, Londres souligne qu'il est nécessaire de maintenir un équilibre entre l'Ouest et l'Est dans la course aux armements^[22]. Au Moyen-Orient en particulier, il est jugé que tant que l'Union soviétique fournira des armes à la République arabe unie, Israël doit continuer à bénéficier d'un soutien militaire de l'Ouest^[23]. Le Royaume-Uni, dont les demandes d'adhésion aux CEE sont rejetées par la France en 1962 et en 1967, ne dispose pas d'autres enceintes européennes où débattre des sujets d'intérêt commun, à l'exception du Conseil des ministres de l'UEO. En ce sens, Londres insiste sur le fait que les rencontres trimestrielles au sein de l'UEO fournissent une bonne opportunité pour les pays occidentaux de partager leurs informations concernant les développements survenus dans la région Moyen-Orientale^[24]. La stabilité de la zone est particulièrement fragile et exige des positions coordonnées, comme le met en valeur la guerre des Six jours (5 au 10 juin 1967). Répondant à une recommandation de l'Assemblée de l'UEO, le Conseil s'accorde, sur la base d'une réponse préparée par la délégation britannique, pour que les consultations se poursuivent au niveau ministériel «afin de rechercher les domaines d'intérêt commun et les moyens par lesquels les pays d'Europe occidentale pourraient servir ces intérêts en se consultant et en coordonnant leurs attitudes»^[25]. Une coordination des positions entre pays membres de l'UEO est considérée d'autant plus nécessaire que «quatre des membres de l'UEO font partie du Conseil de sécurité»^[26].

Le conflit oppose Israël à une coalition d'États arabes menée par l'Égypte (la Jordanie et la Syrie).

Tandis que les États-Unis appuient Israël, l'URSS fournit des armes au camp arabe et défend une position ferme à l'égard des États occidentaux, tout en se gardant de déclencher une crise ouverte avec Washington^[27].

Ni la victoire d'Israël dans la guerre des Six jours, ni le décès du président égyptien, Gamal Abdel Nasser, le 28 septembre 1970, et son remplacement par Anouar Al-Sadate, ne mettent fin aux tensions entre Tel-Aviv et Le Caire. Face à une contestation grandissante de la résistance palestinienne, Al-Sadate entend tout à la fois refaire l'unité arabe et régler le conflit israélo-arabe, l'effort de guerre prolongé pesant lourdement sur l'économie de l'Égypte^[28]. Les forces navales soviétiques se renforcent aussi en Méditerranée.

La situation inquiète les autorités britanniques pour lesquelles la désescalade entre l'Ouest et l'Est va de pair avec une normalisation des relations entre Israël et les pays arabes. «Un règlement au Moyen-Orient aiderait les pays occidentaux à résister à la pénétration soviétique», défend Londres lors de la session du Conseil de l'UEO du 11 janvier 1971^[29]. Les Britanniques font état à cette occasion de leurs inquiétudes concernant le décès du président égyptien Nasser. La disparition du héraut du panarabisme peut faciliter l'accroissement de l'influence soviétique en République arabe unie et en Libye^[30]. Cette crainte n'est pas partagée avec la même intensité par les autorités françaises. Celles-ci relativisent la pénétration soviétique en Afrique du Nord, au motif que l'assistance technique et l'aide militaire soviétique ont ralenti tant en Algérie – point d'ancrage de l'URSS dans la région – qu'au Maroc et en Tunisie, plus méfiants à l'égard de Moscou.^[31] Pour Paris, la présence soviétique n'est donc pas «de nature à mettre en danger aussi facilement qu'on le croit les positions occidentales»^[32]. Cette position est à rattacher avec la perception que la France se fait de l'URSS. Celle-ci est considérée non «comme un adversaire en Afrique du Nord mais plutôt comme un concurrent, qui cherche à imposer ses experts, ses produits et ses techniques au détriment de ceux occidentaux.»^[33]

Face aux difficultés économiques de l'Égypte, le nouveau président Anouar Al-Sadate désire parvenir à une normalisation de ses relations avec Israël, éventuellement à la paix. Il demande à l'URSS de retirer ses conseillers militaires en juillet 1972.^[34] Pourtant, afin de récupérer le plateau du Golan, de venger la défaite arabe lors de la guerre des Six jours et rétablir l'unité arabe, Anouar Al-Sadate attaque, avec le soutien de la Syrie, les positions israéliennes sur le Sinaï et le plateau du Golan le 6 octobre 1973.^[35] Un cessez-le-feu est signé entre les belligérants le 25 octobre 1973^[36]. En solidarité envers l'Égypte et la Syrie, l'Arabie Saoudite et les autres membres arabes de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) décident, en premier lieu, de réduire leurs productions pétrolières de 5 % puis, d'imposer un embargo sur les exportations de pétrole vers les États-Unis, ainsi que vers les pays qui soutiennent Israël jusqu'à ce que celui-ci accepte un cessez-le-feu et se retire des territoires égyptien et syrien.^[37] La crise militaire provoque ainsi une crise énergétique mondiale^[38]. Ce conflit suscite de fortes tensions entre les deux super-puissances. L'URSS n'est pas disposée à intervenir militairement dans le conflit afin d'éviter une nouvelle guerre mondiale et soutient, avec les États-Unis, le vote de la résolution 338 du Conseil de sécurité^[39].

Celle-ci prévoit un cessez-le-feu sous 12 heures et le respect de la résolution 242 sur la situation au Moyen-Orient^[40], ainsi que l'ouverture de négociations pour une paix juste et durable^[41]. Israël ne respecte pas le cessez-le-feu et cherche à accroître son avantage face aux forces égyptiennes et syriennes. L'armée israélienne Tsahal s'approche jusqu'à 30 km de Damas et à 70 km du Caire^[42]. Moscou menace d'intervenir, Washington passe au niveau d'alerte maximum (DEFCON III)^[43].

En 1974, l'URSS subit un revers important dans sa politique méditerranéenne quand le président égyptien Anouar Al-Sadate comprend que la clé de la résolution du conflit israélo-égyptien ne se trouve non pas avec l'Union soviétique mais avec les États-Unis, avec lesquels il commença à coopérer diplomatiquement suite aux efforts du secrétaire d'État américain, Henry Kissinger^[44].

La visite du président égyptien Anouar Al-Sadate à Jérusalem, en septembre 1978, permet de déclencher le processus de paix au Moyen-Orient^[45]. Le Premier ministre israélien, Menahem Begin, est prêt à rendre les territoires occupés du Sinaï en échange de la paix avec l'Égypte^[46]. Mais les autres pays arabes et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) refusent de suivre l'Égypte sur la voie du processus de paix – lequel débouchera sur les accords de Camp David signés le 17 septembre 1978^[47]. Ils annoncent le traité de paix israélo-égyptien signé le 26 mars 1979.

Courant 1978, quoique les relations entre Israël et l'Égypte tendent à se pacifier, les membres de l'UEO conservent une certaine inquiétude. Ainsi, en réponse à la recommandation 313 de l'Assemblée de l'UEO sur la sécurité en Méditerranée^[48], le Conseil accueille favorablement la manifestation plus nette d'un appui, par les pays membres de l'Alliance atlantique, au dispositif militaire mis en place en Méditerranée et d'assurer leur participation aux exercices et plans d'urgence. En effet, le Conseil considère que l'accroissement des forces soviétiques ou l'obtention par celles-ci de nouvelles facilités en Méditerranée serait préjudiciable à la paix^[49]. En ce sens, il faut souligner que des pays non méditerranéens membres de l'UEO contribuent aussi aux forces en place en Méditerranée, comme le Royaume-Uni qui affectent de temps en temps un navire à la force navale disponible sur appel. En outre, les forces des trois armes participent aux exercices prévus dans la région^[50]. De même, la République fédérale d'Allemagne (RFA) et les Pays-Bas prennent régulièrement part à des exercices navals^[51]. La France renforce également les moyens de sa flotte navale en Méditerranée les dernières années^[52].

Les bouleversements et l'influence soviétique dans la région font également l'objet d'une attention accrue de la part de l'Assemblée de l'UEO. Les parlementaires multiplient les rapports et les recommandations, ce qui alimente les débats du Conseil^[53].

La chute du shah d'Iran et l'avènement de la République islamique, en 1979, entraînent une nouvelle déstabilisation de la région du Golfe où le shah d'Iran remplissait le rôle de «gendarme des Américains»^[54]. C'est le début de la révolution iranienne et avec elle, le deuxième choc pétrolier en raison de la perturbation des approvisionnements occidentaux de pétrole en provenance du golfe Persique. Ce changement est central pour Moscou comme pour Washington. Le premier considère l'Iran vital pour la sécurité du flanc sud de l'Union soviétique, tandis que le second en avait fait un

élément important pour sa politique d'«endiguement» et sa domination géopolitique dans un Moyen-Orient riche en pétrole^[55].

Le Royaume-Uni souhaite réduire son implication dans la sécurité du Moyen-Orient, même s'il y conserve encore des intérêts dont la protection exige une attention et une gestion permanente – ce qui se traduit notamment par la vente d'armes au shah d'Iran et à l'Arabie Saoudite^[56]. Londres appuie donc les États-Unis dans leurs efforts pour faire de l'Iran et de l'Arabie Saoudite les «deux piliers» de la région avec lesquels les États occidentaux pourraient s'allier. Cette politique s'écroule avec la révolution iranienne^[57].

L'invasion de l'Afghanistan par l'URSS en décembre 1979 et la guerre entre l'Iran et l'Irak entre 1980 et 1988 ne font qu'augmenter les tensions entre les blocs de l'Ouest et de l'Est. L'Afghanistan est l'un des derniers pays où l'URSS maintient une présence politique, économique et militaire importante, notamment depuis que Moscou a décidé de soutenir le nouveau gouvernement afghan prosoviétique dirigé par Karmal^[58]. L'URSS justifie son invasion en argumentant qu'elle avait envoyé un «contingent limité» de forces soviétiques à la demande du Parti démocratique populaire d'Afghanistan (PDPA) afin d'empêcher qu'il ne soit renversé par les forces contre-révolutionnaires, mais la stratégie soviétique est un échec^[59]. Le peuple afghan s'oppose de plus en plus à la présence soviétique. Les Occidentaux condamnent l'invasion, en particulier les États-Unis engagés dans la promotion de la détente, mais aussi par les Nations unies et par les pays arabes (janvier 1980) méfiants à l'égard des intentions soviétiques à long-terme^[60].

Dans ce conflit, le Conseil de l'UEO constitue à nouveau un lieu d'échanges et d'informations privilégiés entre pays européens pour partager leur position concernant l'invasion soviétique de l'Afghanistan et aussi répondre aux recommandations de l'Assemblée^[61]. Les Britanniques condamnent le désir d'expansion de l'URSS et défendent une réaction vigoureuse pour montrer que les pays occidentaux n'accepteraient aucune nouvelle action de ce genre^[62]. Ils prennent à cet effet des mesures immédiates, telles que la suspension de tous les contacts politiques et culturels importants; Londres veille aussi à ce que les accords commerciaux ne favorisent pas indûment l'Union soviétique^[63]. Le Royaume-Uni, comme la France, appuie par ailleurs la proposition de la Communauté européenne du 19 février 1980 prônant un Afghanistan neutre et non aligné^[64]. Il dénonce aussi les manœuvres diplomatiques russes conduites en vue de saboter l'unité de la réponse occidentale.

À l'inverse du Royaume-Uni, la France n'est pas directement concernée par la situation en Afghanistan en tant que telle^[65]. Par conséquent, elle ne perçoit pas l'occupation de l'Afghanistan comme une menace directe sur l'équilibre stratégique de la région du Moyen-Orient^[66]. Toutefois, le 7 janvier 1980, elle approuve le projet de résolution demandant le retrait immédiat et sans condition des troupes soviétiques et appelle, au Conseil de sécurité des Nations unies, au respect de l'indépendance de l'Afghanistan^[67]. Cette différence dans l'appréciation du risque sécuritaire entre Paris et Londres se traduit aussi par une réponse plus mesurée que défend la France à l'égard de l'URSS. Contrairement au Royaume-Uni qui associe l'invasion de l'Afghanistan à une «suspension»

du processus de détente entre l'Ouest et l'Est ainsi que des relations bilatérales, la France considère que le principe d'«équilibre des forces» qu'elle défend n'est pas remis en cause et qu'il ne faut pas renoncer à la politique de détente^[68].

En 1981, le Conseil de l'UEO met en exergue la responsabilité de l'URSS dans la crise afghane et la nécessité de répondre à la crise humanitaire qui y sévit. Il faut souligner que dans son projet de réponse à la question adressée par un membre de l'Assemblée parlementaire de l'UEO, le Royaume-Uni reconnaît que la résistance afghane a besoin d'armes. Cet élément n'est pas repris dans la réponse finale et aucune information spécifique n'est fournie sur les éventuelles ventes d'armes^[69]. Cette omission est le résultat d'une réunion secrète entre les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et la RFA^[70]. Bien que Bonn s'oppose à toute vente d'armes, les trois autres pays s'entendent pour aider les Moudjahidines^[71].

Quand la République islamique d'Iran et l'Irak entrent en guerre en septembre 1980, le Royaume-Uni et les États-Unis aident Bagdad afin de briser les aspirations hégémoniques de l'Iran^[72]. Le conflit Iran-Irak n'accentue pas l'opposition Ouest-Est. À partir de 1982, l'URSS abandonne son statut neutre et se range du côté irakien, notamment en raison d'une hostilité croissante de la part du régime iranien à l'égard de Moscou^[73]. S'agissant de la France, un rapprochement s'est amorcé depuis 1975. Paris soutient aussi Bagdad mais ce, pour des raisons principalement économiques^[74]. L'Irak est redevable d'une importante dette à la France et son remboursement serait remis en cause si l'Iran défaisait l'Irak^[75].

La succession de crises au Moyen-Orient et en Afghanistan mobilise l'intérêt du Conseil de l'UEO. Lors de ses réunions, les États membres font état des conséquences de l'intervention soviétique en Afghanistan pour la sécurité de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord ainsi que de la nécessité de parvenir à la résolution du différend israélo-arabe et du conflit Iran-Irak. Sont aussi soulignés les efforts de la Conférence islamique pour résoudre ce dernier. Les membres de l'UEO manifestent également leur détermination en faveur du maintien et du renforcement de la stabilité dans la région du Golfe^[76]. Enfin, les efforts déployés par les pays membres de l'Alliance atlantique pour renforcer leur dispositif de défense et trouver des solutions aux nouveaux défis en dehors de la zone du traité de l'OTAN qui menacent leurs intérêts stratégiques et économiques sont fréquemment mis en exergue^[77].

[1] L'exercice réunissait les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, la France, les Pays-Bas et la Norvège autour d'une série ambitieusement massive d'exercices et de simulations répartis sur un arc de 8 000 kilomètres. Voir à ce propos: HATTENDORF, John B. (éd.). *Naval Strategy and Power in the Mediterranean: Past, Present and Future*. Routledge, 2000, p. 147-163. (ISBN 978-0714680545); SURHONE, Lambert M.; TENNOE, Mariam T. and HENSSONOW, Susan F. (éd.). *Operation Mainbrace*. Betascript Publishing, 2011; également: MONAGHAN, Rick. *Langue et interopérabilité à l'OTAN: le bureau de coordination linguistique international (BCLI)*. Modifié le 3 juin 2011 [consulté le 9 mars 2015]. Disponible sur: <http://www.journal.forces.gc.ca/vol13/01/page23-fra.asp>.

[2] PERNOT, Maurice. *L'Union soviétique et la Méditerranée*. In *Politique étrangère*, 1946, n° 2, p. 117-128. Pour une perspective plus récente sur l'enjeu stratégique de la Méditerranée pour la Russie: DELANOË, Igor. *Le retour de la Russie en Méditerranée* [en ligne]. In *Cahiers de la Méditerranée*, 2014, n° 89, p. 23-35 [consulté le 21 avril 2016]. Disponible sur: <http://cdlm.revues.org/7652>.

[3] Les navires soviétiques étaient présents en Méditerranée depuis 1964 et n'ont constitué une formation semi-indépendante qu'en mai 1966. La 5^e escadre opérationnelle soviétique n'a été baptisée en tant que telle seulement qu'après la guerre de 1967. GINOR, Isabella and REMEZ, Gideon. *Foxbats Over Dimona: The Soviets' Nuclear Gamble in the Six-Day War, 1st Ed.* Yale. Yale University Press, 2007, chapitre 8, p. 68.

[4] MCCGWIRE, Michael. *Soviet Strategic Aims and Capabilities in the Mediterranean: Part I*. In *The Adelphi Papers*, vol. 28, n° 229, 1988, p. 14, p. 14-31. CHAUVEL, Jean. *Les puissances et la Méditerranée*. In *Politique étrangère*, 1971, vol. 36, n° 5-6, p. 464, p. 463-471; United States. Congress. Senate. Committee on Commerce. *Ernest F. Hollings, chairman, National Ocean Policy Study for the use of the Committee on Commerce and National Ocean Policy Study, pursuant to S. Res. 222* [en ligne]. 1976, p. 69-90 [consulté le 18 mars 2015]. Disponible sur: <https://archive.org/details/sovietoceansdeve00unit>.

[5] Consulter BRADLEY, Mark Philip. *Decolonization, the global South and the Cold War, 1919-1962*. LEFFLER, Melvyn P. and WESTAD, Odd Arne (éd.). *The Cambridge History of the Cold War (Volume 2: Crises and Détente)*. Cambridge: Cambridge University Press, 2012, p. 464-485.

[6] GASTEYGER, Curt (coord.) *Forces militaires et conflits politiques en Méditerranée*. Paris: L'Institut atlantique, 1970, p. 19.

[7] Le pacte est signé entre l'Irak et la Turquie à Bagdad le 24 février 1955, puis par le Royaume-Uni le 5 avril 1955, par le Pakistan le 23 septembre 1955 et par l'Iran le 23 octobre 1955. BERTIER, F. *L'Égypte et le Pacte de Bagdad*. In *Politique étrangère* [en ligne]. N° 5, 1957, 22^e année, p. 535-551 [consulté le 20 mars 2015]. Disponible sur le Web: [/web/revues/home/prescript/article/polit_0032-342x_1957_num_22_5_2474](http://web.revues/home/prescript/article/polit_0032-342x_1957_num_22_5_2474).

[8] CHARENTAIS, Daniel et HOURY, Yara. *Syrie*. In *Les clés du Moyen-Orient* [en ligne]. 1 février 2010, [consulté le 15 mars 2015]. Disponible sur: <http://www.lesclesdumoyenorient.fr/Syrie.html>.

[9] *Ibidem*.

[10] LUCAS, Scott. *Britain and Suez. The lion's last roar*. *Op.Cit.*, p. 113. HAZAN, Pierre. *1967, la guerre des six jours: la victoire empoisonnée*. Paris: Complexe Eds. 2001, p. 50.

[11] *Ibidem*.

[12] C'est-à-dire des pays de la région Méditerranée – Afrique du Nord et du Moyen-Orient et des autres pays «en voie de développement».

[13] BRADLEY, Mark Philip. *Decolonization, the global South and the cold War, 1919-1962*. *Op. cit.*, p. 475; M. Couve de Murville, ambassadeur de France à Washington, à M. Pinay, ministre des Affaires étrangères: *Washington, 2 octobre 1955, T. n°s 5404 à 5414. Réserve*. In Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents diplomatiques français. *Documents diplomatiques français: 1955, Tome II, 1^{er} juillet-31 décembre*. Paris: Imprimerie nationale, 1988, n° 263, p. 596-599.

[14] Sur ce sujet, voir notamment: LITTLE, Douglas. *The Cold War in the Middle East: Suez crisis to Camp David Accords*. In LEFFLER, Melvyn P. and WESTAD, Odd Arne (éd.). *The Cambridge History of the Cold War (Volume 2: Crises and Détente)*. Cambridge: Cambridge University Press, 2012, p. 305-326.

[15] *M. Dejean, ambassadeur de France à Moscou, à M. Pineau, ministre des Affaires étrangères: Moscou, 14 décembre 1957, T. nos 4986 à 5002. Réserve*. In Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents diplomatiques français. *Documents diplomatiques français: 1957, tome II, 1^{er} juillet-31 décembre*. Paris: Imprimerie nationale, 1991, n° 445, p. 903-906.

[16] *Ibidem*, p. 904.

[17] *Ibidem*, p. 906.

[18] *Memorandum by Lord Dundee on the supply of defensive missiles to Israel and Arab countries (2 October 1962)*. The National Archives of the UK (TNA). Cabinet: Memoranda (CP and C Series). C Series. 101-150. Record Type: Memorandum. Former Reference: C (62) 150. Title: Supply of Defensive Missiles to Israel and Arab Countries. Author: Dundee. 02/10/1962, CAB 129/110/50.

[19] *Memorandum by Michael Stewart on the Middle East (24 March 1965)*. The National Archives of the UK (TNA). Cabinet: Memoranda (CP and C Series). C Series. Papers: 1(65)-50(65). Record Type: Memorandum. Former Reference: C (65) 49. Title: The Middle East. Author: Michael Stewart. 24/03/1965, CAB 129/120/49.

[20] KOŁODZIEJ, Edward. *French international policy under De Gaulle and Pompidou. The politics of grandeur*. Ithaca and London: Cornell University Press, 1974, p. 488.

[21] *Ibidem*.

[22] *WEU Ministerial meeting Rome 9-10 March 1965 – Item II 4. The situation in the Middle East*. The National Archives of the UK (TNA). Foreign Office: Political Departments: General Correspondence from 1906-1966. WESTERN ORGANISATIONS & COORDINATION (W): Western European Union (WUW). Ministerial meetings. 01/01/1965-31/12/1965, FO 371/184485 (Former Reference Dep: 1073 (p. 1 to 29)

[23] *Ibidem*.

[24] *Ibidem*.

[25] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du secrétaire général. Recommandations n° 199, 201 et 202 de l'Assemblée*. Londres: 18.03.1971, C (71) 47, 3 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1970, 01/12/1970-30/11/1971. File 202.424.09. Volume 1/1.

[26] *Ibidem*.

[27] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Réunion commune du Conseil et de la commission des Affaires générales de l'Assemblée*, Questions écrites communiquées d'avance par la Commission, et réponses du Conseil. Londres: 13.11.1967, JM/51, p. 10, 12 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux). <http://anlux.lu/>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union.

Year: 1967, 01/11/1967-28/02/1968. File 202.32.10. Volume 2/2.

[28] RONDOT, Philippe. Égyptianité et panarabisme. *Politique étrangère*, 1981, n° 4, p. 819.

[29] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Extrait du compte rendu de la 410^e réunion du Conseil tenue au niveau ministériel le 11 janvier 1971 à Luxembourg*. CR (71) 1, exemplaire n° 8, 25.03.1971, p. 87, p. 85-90. Ministère des Affaires étrangères. Centre des Archives diplomatiques de Nantes. Archives rapatriées de l'ambassade de France à Londres. Série «Union de l'Europe occidentale (UEO)». 1953-1992 (2002). 378PO/UEO/1-389. Numéro 34. Cote UEO.1.2.Luxembourg. Réunion ministérielle 11 janvier 1971. 1970-1974.

[30] *Ibidem*.

[31] *Ibidem*.

[32] *Ibidem*, p. 88-90.

[33] *Ibidem*, p. 90.

[34] *Guerre israélo-arabes*. [Consulté le 13 mars 2015]. Disponible sur: http://www.larousse.fr/encyclopedie/groupe-homonymes/guerres_isra%C3%A9lo-arabes/125298.

[35] *Ibidem*.

[36] SCHUL, Audrey. *La guerre du Kippour. Le conflit à l'origine du premier choc pétrolier*. 50 Minutes, Grandes Batailles, 14 juillet 2014, n° 26.

[37] CHAIGNE-LOUDIN, Anne-Lucie. *Guerre du Kippour (6 octobre-16 octobre 1973)*. In *Les clés du Moyen-Orient*. 9 mars 2010, [consulté le 24 mars 2015]. Disponible sur: <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Guerre-du-Kippour-6-octobre-16.html>. LITTLE, Douglas. The Cold War in the Middle East: Suez crisis to Camp David Accords. *Op. cit.*, p. 320.

[38] *Ibidem*.

[39] LITTLE, Douglas. The Cold War in the Middle East: Suez crisis to Camp David Accords. *Op. cit.*, p. 321.

[40] ONU. Conseil de Sécurité, Résolution 242 sur la situation au Moyen-Orient du 22 novembre 1967. [Consulté le 1^{er} mai 2016]. Disponible sur: [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/242\(1967\)&Lang=E&style=B](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/242(1967)&Lang=E&style=B).

[41] ONU. Conseil de Sécurité. *Résolution 338 sur le cessez-le-feu au Moyen-Orient du 22 octobre 1973*. [Consulté le 1^{er} mai 2016]. Disponible sur: [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/338\(1973\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/338(1973)).

[42] VAÏSSE, Maurice. *Les relations internationales depuis 1945*. 14^e éd. Paris: Armand Colin, 2015.

[43] Niveau d'alerte qui implique un accroissement de la préparation des forces au-dessus de la préparation normale et, en 1973, juste en-dessous de la déclaration de guerre. LITTLE, Douglas. The Cold War in the Middle East: Suez crisis

to Camp David Accords. *Op. cit.*, p. 321.

[44] LITTLE, Douglas. The Cold War in the Middle East: Suez crisis to Camp David Accords. *Op. cit.*, p. 322.

[45] CVCE. Les relations avec le Moyen-Orient et le choc pétrolier. [Consulté le 23 mars 2015]. Disponible sur: <http://www.cvce.eu/education/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/548d2b44-a4f0-460e-a26d-999028832012>.

[46] *Ibidem*.

[47] *Ibidem*.

[48] Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. *Recommandation n° 313 sur la sécurité en Méditerranée (Paris, troisième séance, 20 juin 1978)*. In *Actes officiels: Vingt-quatrième session ordinaire, Première Partie, Vol. II: Procès-verbaux: Compte rendu des débats*. Paris: Assemblée de l'UEO, juin 1978, p. 25.

[49] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du Secrétaire général. Recommandations de l'Assemblée nos 312, 313, 315 et 319*. Londres: 13.10.1978, C (78) 129, 3 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux). <http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1977, 01/11/1977-30/10/1978. File 202.413.999.04. Volume 1/1.

[50] *Ibidem*.

[51] *Ibidem*.

[52] *Ibidem*.

[53] Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. *Recommandation n°160 sur la défense de la Méditerranée et du flanc sud de l'OTAN (Paris, huitième séance, 5 décembre 1967)*. In *Actes officiels: Treizième session ordinaire, Deuxième Partie, Vol. IV: Procès-verbaux: Compte rendu des débats*. Paris: Assemblée de l'UEO, décembre 1967, p. 21-22; Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. *Recommandation n°164 sur les responsabilités politiques des pays de l'UEO hors d'Europe (Paris, onzième séance, 6 décembre 1967)*. In *Actes officiels: Treizième session ordinaire, Deuxième Partie, Vol. IV: Procès-verbaux: Compte rendu des débats*. Paris: Assemblée de l'UEO, décembre 1967, p. 35; Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. *Recommandation n°185 sur les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée (Paris, quatrième séance, 18 juin 1969)*. In *Actes officiels: Quinzième session ordinaire, Première Partie, Vol. II: Procès-verbaux: Compte rendu des débats*. Paris: Assemblée de l'UEO, juin 1969, p. 39. Western European Union. *Draft Minutes of the 361st meeting of the Council held at ministerial level on 6th and 7th February 1969 in Luxembourg*. CR (69) 3, part I, copy No. 5, 12.02.1969, p. 60-65. Ministère des Affaires étrangères. Centre des Archives diplomatiques de Nantes. Archives rapatriées de l'ambassade de France à Londres. Série «Union de l'Europe occidentale (UEO)». 1953-1992 (2002). 378PO/UEO/1-389. Numéro 18. Cote EU.40.1.3. Luxembourg (février 1969). 1960-1970.

[54] Pour plus d'informations sur l'histoire politique de l'Iran, consulter: DIGARD, Jean-Pierre, RICHARD, Yann, et HOURCADE, Bernard. *L'Iran au XX^e siècle: Entre nationalisme, islam et mondialisation*. Paris: Fayard, 25 avril 2007.

[55] SAIKAL, Amin. Islamism, the Iranian revolution, and the Soviet invasion of Afghanistan. Dans: LEFFLER, Melvyn P. and WESTAD, Odd Arne(eds). *The Cambridge History of the Cold War (Volume3: Endings)*. Cambridge: Cambridge University Press, 2012, p. 112-134, spéc. p. 114.

[56] SEDGWICK, Mark. *Britain and the Middle East: In Pursuit of Eternal Interests*. Dans COVARRUBIAS, Jack et LANSFORD, Tom (éd.). *Strategic Interests in the Middle East. Opposition or support for US Foreign Policy*. Aldershot: Ashgate, 2007, p. 3-25, spéc. p. 6-7.

[57] *Ibidem*, p. 7.

[58] SAIKAL, Amin. Islamism, the Iranian revolution, and the Soviet invasion of Afghanistan. *Op. cit.*, p. 128.

[59] *Ibidem*.

[60] *Ibidem*, p. 129.

[61] Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. *Recommandation n° 349 sur les conséquences de l'évolution de la situation au Proche et au Moyen-Orient pour la sécurité de l'Europe occidentale (Paris, quatrième séance, 3 juin 1980)*. In *Actes officiels: Vingt-sixième session ordinaire, Première Partie, Vol. II: Procès-verbaux: Compte rendu des débats*. Paris: Assemblée de l'UEO, juin 1980, p. 35-36; Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du Secrétaire général. Recommandation N° 349 de l'Assemblée*. Londres: 04.11.1980, C (80) 140, 5 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. *Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1980, 01/11/1980-05/05/1981. File 202.413.999.12. Volume 1/1*; Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. *Recommandation n° 371 sur les événements survenus dans la région du Golfe et la sécurité de l'Europe (Paris, sixième séance, 18 juin 1981)*. In *Actes officiels: Vingt-septième session ordinaire: Première Partie, Vol. II: Procès-verbaux: Compte rendu des débats*. Paris: Assemblée de l'UEO, juin 1981, p. 47; Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du Secrétaire général. Recommandation N° 371 sur l'évolution de la situation dans la région du Golfe et la sécurité de l'Europe*. Londres: 22.09.1981, WPM (81) 23/1, 7 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. *Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1981, 01/06/1981-29/04/1983. File 202.413.999.13. Volume 1/1*.

[62] *Ibidem*.

[63] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Extrait du compte rendu de la 561^e réunion du Conseil de l'UEO tenue au niveau ministériel à Luxembourg le 14 mai 1980*. IV. Relations Est/Ouest. CR (80) 7. 13 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. *Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Foundation and Expansion of WEU. Year: 1975, 01/02/1975-30/12/1982. File 132.15 Volume 5/7*.

[64] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Extrait du compte rendu de la 561^e réunion du Conseil de l'UEO tenue au niveau ministériel à Luxembourg le 14 mai 1980*. IV. Relations Est/Ouest. CR (80) 7. *Op. cit.* Voir également: Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du Secrétaire général. Recommandation N° 349 de l'Assemblée*. Londres: 04.11.1980. C (80) 140. 5 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. *Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1980, 01/11/1980-05/05/1981. File 202.413.999.12. Volume 1/1*.

[65] *La France et la présence soviétique en Méditerranée et en Afghanistan*. In *Interview de Francis Gutmann*. FRANCIS GUTMANN, Véronica Martins, prise de vue: Alexandre Germain. Paris: CVCE [prod.], 10.09.2014, CVCE, Sanem.

[66] *Ibidem*.

[67] Texte de l'intervention française au Conseil de sécurité des Nations unies sur l'Afghanistan: 7 janvier 1980. In Ministère des Affaires étrangères. Secrétariat général du gouvernement. *La politique étrangère de la France: Textes et*

Documents, 1^{er} trimestre 1980. Paris: La Documentation française, 1980, p. 23-24.

[68] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Extrait du compte rendu de la 561^e réunion du Conseil de l'UEO tenue au niveau ministériel à Luxembourg le 14 mai 1980*. IV. Relations Est/Ouest. CR (80) 7. *Op. cit.*

[69] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du Secrétaire général. Question écrite N° 225 posée au Conseil par un membre de l'Assemblée*. Londres: 29.04.1981. C (81) 68, 2 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. *Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1980, 01/11/1980-05/05/1981. File 202.413.999.12. Volume 1/1*. Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du Secrétaire général. Question écrite N° 225 posée au Conseil par un membre de l'Assemblée*. Londres: 01.04.1981. WPM (81) 20, 2 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. *Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1980, 01/11/1980-05/05/1981. File 202.413.999.12. Volume 1/1*.

[70] BECKFORD, Martin. *National Archives: Britain agreed secret deal to back Mujahideen*. In *The Telegraph*. [consulté le 25 mars 2015]. 30 décembre 2010. Disponible sur: <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/asia/afghanistan/8215187/National-Archives-Britain-agreed-secret-deal-to-back-Mujahideen.html>

[71] *Ibidem*.

[72] Le Royaume-Uni n'avait pas de relations diplomatiques avec l'Iran à l'exception d'une courte période entre 1980 et 1998. SEDGWICK, Mark. *Britain and the Middle East: In Pursuit of Eternal Interests*. *Op. cit.*, p. 7.

[73] RAZOUX, Pierre. *La guerre Iran-Irak: Première guerre du Golfe 1980-1988*. Paris: Perrin, 2013.

[74] GARCON, José. *La France et le conflit Iran-Irak*. In *Politique étrangère* [en ligne]. N° 2, 1987, 52^e année [consulté le 25 mars 2015], p. 357-366, p. 357-358. Disponible sur: [/web/revues/home/prescript/article/polit_0032-342x_1987_num_52_2_3670](http://web.revues/home/prescript/article/polit_0032-342x_1987_num_52_2_3670), http://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1987_num_52_2_3670.

[75] *Ibidem*.

[76] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du Secrétaire général. Recommandation n° 371 sur l'évolution de la situation dans la région du Golfe et la sécurité de l'Europe*. Londres: 04.11.1981, C (81) 143, 4 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. *Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1981, 01/06/1981-29/04/1983. File 202.413.999.13. Volume 1/1*.

[77] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du secrétaire général. Recommandation n° 359 de l'Assemblée*. 28.10.1980. C (81) 69. 4 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. *Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1980, 01/11/1980-30/06/1981. File 202.413.27. Volume 1/1*.